

Conditions générales de vente

Cluster unique en France, le Pôle Culture & Patrimoines est un outil de coopération, de développement économique et d'attractivité territoriale.

Dédié aux industries créatives, culturelles et patrimoniales, il déploie un programme d'actions : conseil, accompagnement, promotion, animation, rencontres inter-entreprises.

Depuis 2019, le Pôle détient un numéro d'agrément qui lui permet de proposer un ensemble de formations à l'attention des professionnels qui souhaitent améliorer leurs pratiques et faire évoluer leurs métiers.

Les formations ont lieu principalement sur Arles au sein de son lieu d'accueil d'entreprises « Les Ateliers du Pôle », dédié à l'ensemble des membres du cluster.

Le Pôle vous offre un large éventail de formations. Il est possible d'organiser des formations sur mesure et nous sommes à votre écoute pour proposer des journées répondant à vos besoins.

L'offre du Pôle se décline à travers trois axes thématiques

➤ Le patrimoine

➤ La culture

➤ Le numérique

Tarif

Le prix par stagiaire est indiqué sur chaque fiche de formation.

Ce prix Hors Taxe comprend les frais de formation, les supports de cours remis à chaque participant et les repas du midi* pour les sessions organisées dans nos locaux à Arles. Les sessions en entreprise sont personnalisables et établies sur devis.

Moyens de paiement

Par virement ou chèque à l'ordre de Pôle ICP. La facture sera adressée, en fonction de la prise en charge par l'OPCO ou par l'entreprise, avant ou à l'issue du stage.

Annulation

Tout désistement formulé par écrit 20 jours avant le début de la formation conduit à un remboursement intégral des frais engagés. Dépassé ce délai, une participation de 40% du montant du stage sera réclamée. Les remplacements sont cependant acceptés à tout moment.

En cas d'un nombre insuffisant d'inscriptions (différents pour chaque formation, mais annoncé lors de l'inscription), le Pôle se réserve la possibilité d'annuler une session (les participants sont alors intégralement remboursés de leur inscription)

Organisation

Dès la validation de l'inscription, chaque stagiaire reçoit un mail comprenant la convocation, le programme détaillé et le livret d'accueil.

Une fiche de suivi et une attestation de présence sera fournie en fin de stage.

Le stagiaire et le prescripteur seront amenés à remplir une fiche d'évaluation de la formation dispensée dans le cadre de notre démarche d'amélioration de la qualité.

* si précisé dans le bulletin